ADTC
Se déplacer autrement

Grenoble, le 10 avril 2017

Traversée du Rond-point de Didcot
Près de six mois après le dernier accident, rien ne bouge
CELA SUFFIT !

Le 19 octobre 2016, un cycliste a été renversé et a été gravement blessé.

L'ADTC a alerté à plusieurs reprises la Métropole et la ville de Meylan pour que cette traversée des piétons et des cyclistes soit sécurisée. Notre association a fait des propositions concrètes et réalistes.

Près de six mois après cet accident, rien n'a été fait, à part le remplacement des balises « perte de priorité » par des panneaux « stop » pour les cyclistes.

Tous les jours, vous empruntez cette traversée « piétons - cycles » dangereuse !

Signez la pétition
adressée au Président de Grenoble-Alpes Métropole et au maire de Meylan

Je soutiens l'action de l'ADTC pour que la traversée de l'avenue de Chamechaude au niveau du rond-point de Didcot soit sécurisée pour les piétons et les cyclistes.

Nom, Prénom	Adresse	Signature

ADTC - Se déplacer autrement
MNEI 5 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble 04 76 63 80 55 contact@adtc-grenoble.org
www.adtc-grenoble.org adtc.grenoble ADTCgrenoble